



MOBI/lettre

Votre brigade mobile vous informe



Opération tranquillité

- Comment la Gendarmerie vous protège
- Qui peut en bénéficier ?

Le « phishing »

- Explications sur cette arnaque
- Comment l'éviter ?

Bon à savoir

- Simplimmat' : pour ré-immatriculer plus facilement son véhicule
- « Octobre rose »

Prévention : vols et cambriolages

OCTOBRE 2025

ÉDITO DU MOIS D'OCTOBRE

Chers administrés et élus, bonjour.

Ce mois d'Octobre revêt une importance particulière pour notre unité. Comme vous le savez, la Brigade Mobile du Couloir Rhodanien fut créée en Novembre 2024. C'est après un peu moins d'une année d'activité que la préfète de l'Isère, le Procureur de la République de Vienne, la députée de la 8ème circonscription de l'Isère et le Maire de la commune d'Estrablin ont officiellement inauguré l'unité et son local.

Nous avons grandement apprécié la présence des élus de l'arrondissement de Vienne et le remercions encore chaleureusement.

Ce fût une belle occasion pour nous de rencontrer nos élus une fois de plus mais surtout de leur présenter notre cadre d'emploi, et d'expliquer mieux la diversité de nos missions et notre manière de les exécuter.



Traditionnel découpage de ruban par la Mairie et les autorités locales



Militaires de l'unité

MESSAGE DE PRÉVENTION – ARNAQUE AU FAUX COURSIER

Nous profitons de cette Mobilette pour vous sensibiliser à « **l'arnaque au faux coursier** ».

C'est un **phénomène récurrent en cette fin d'année** ciblant les personnes âgées essentiellement.

Un homme se présentant comme livreur de colis se présente au domicile de sa victime prétendant livrer un colis dont la personne n'a pas connaissance.

Il explique devoir faire payer une petite somme en carte bleue pour livrer le colis et présente un terminal de paiement.

ATTENTION, il s'agit d'un faux coursier ! Il présente un terminal de paiement modifié, qui enregistre les codes de carte bleue. Après que sa victime aie tapé son code, l'escroc vole la carte bancaire et s'enfuit avec puis l'utilise pour divers achats.

Si vous lisez cette lettre, sensibilisez les personnes autour de vous et particulièrement les personnes âgées :

Il ne faut jamais accepter un colis non commandé, et ne jamais payer la livraison d'un colis (déjà payée à la commande).

En cas de vol, il faut immédiatement faire opposition à sa carte auprès de la banque et venir déposer plainte en Gendarmerie.

Opération tranquillité : Quand la Gendarmerie vient à vous

QU'EST-CE QUE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ ?

Peut-être prévoirez-vous de partir en Vacances à la Toussaint ou à Noël en cette fin d'année ? Peut-être même serez-vous inquiets de laisser votre maison sans surveillance...

Pour assurer votre sérénité en vacances mais aussi lorsque le quotidien vous impose de vous absenter, la Gendarmerie a créé l'opération tranquillité.

Elle consiste en la création de fiches à la demande des citoyens. Ces fiches nous servent à recueillir les coordonnées des personnes dites vulnérables, pour revenir les voir en patrouille, surveiller leur habitation ou nous enquérir de leur état.

Il existe plusieurs motifs de « vulnérabilité », dont nous vous décrivons les plus importants dans cet article.

VACANCES

Surveillance des domiciles des personnes signalées en vacances.

Appel du requérant en cas d'anomalie constatée.

PROFESSIONS MENACÉES

Passages réguliers chez les personnes se sentant menacées dans le cadre de leur emploi.
(agent pénitentier, métiers de la cryptomonnaie...)

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Passages chez les personnes menacées par leur conjoint ou ex.

Attention, ne remplace pas les bracelets anti-rapprochements ou téléphones grave danger

TÉMOIN PROTÉGÉ

Surveillance de personnes ayant le statut « témoin protégé », susceptibles d'être menacées dans le cadre d'une enquête.

ENTREPRISE OU COMMERCE

Passages réguliers pour assurer une présence dissuasive.
Surveillance pendant les vacances.

SÉNIOR

Prise de nouvelles chez des personnes seniors vulnérables de par leur isolement ou leur état de santé.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le processus d'inscription est extrêmement simple et peut être réalisé de deux manières différentes :

1- Passage en Gendarmerie

Il suffit de se présenter dans la brigade de Gendarmerie la plus proche de chez vous, muni(e) d'une pièce d'identité.

Un Gendarme récoltera alors tous les renseignements nécessaires à l'établissement de votre demande.

Une fiche interne de renseignements est alors créée et consultable par les militaires de l'unité pendant la période définie.

2- Pré inscription en ligne

Pour gagner du temps, il est possible de remplir un formulaire en ligne sur le site Service-public.fr.

Il est tout de même nécessaire de faire valider ce formulaire en Gendarmerie, ce dispositif constitue uniquement un gain de temps dans les locaux de Gendarmerie.

COMMENT SE DÉROULE L'OPÉRATION ?

Lorsqu'une fiche Personne Vulnérable est établie et validée par un Gendarme, elle devient visible par tous les Gendarmes sur une cartographie dédiée.

Ces derniers peuvent alors situer en temps réel les domiciles ou entreprises requérant leur passage.

Pendant les patrouilles, si l'activité le permet, vos Gendarmes peuvent alors s'arrêter pour faire le tour de votre domicile si vous êtes en vacances ou une entreprise, ou prendre attache avec vous si vous faites l'objet d'une vulnérabilité autre.

Comme vos coordonnées ou celles d'une personne de confiance auront été préalablement recueillies, tout fait marquant fera l'objet d'un appel des Gendarmes de passage.

The screenshot shows the Service-public.fr homepage with a navigation bar at the top. The top navigation includes the French flag, the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE', 'Service-Public.fr', 'Le site officiel de l'administration française', 'Se connecter', 'Accéder au site pour les entreprises', and a search bar. Below the navigation, there are several menu items: 'Actualité de vos droits et démarches', 'Fiches pratiques par événement de vie', 'Fiches pratiques par thème', 'Démarches et outils' (which is underlined in blue), 'Annuaire de l'administration', and 'Contacter Service-Public.fr'. A breadcrumb navigation shows the path: 'Accueil > Démarches et outils > S'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV)'. Below the navigation, there are social media icons and a language selector 'FR - Français'. A 'DÉMARCHE EN LIGNE' button is visible. The main content area features a large title 'S'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV)'. A descriptive text explains that during a prolonged absence, you can register for the 'OTV' service, which involves police or gendarmerie patrols to monitor your residence. A large blue button at the bottom right says 'Faire la démarche en ligne' with a right-pointing arrow icon.

Arnaques par mail : Le « phishing », ou « hameçonnage »

Le hameçonnage fait aujourd’hui partie intégrante de notre quotidien. Technique d’escroquerie, visant à tromper un internaute pour récupérer ses données personnelles, il ne cesse de faire toujours plus de victimes.

COMMENT ÇA MARCHE ?

DANS UN PREMIER TEMPS

Le voleur envoie un message à une liste de victimes potentielles, en se faisant passer pour une entité de confiance *. Ce message signale un problème nécessitant une réponse urgente de la victime, comme un colis en attente d’être livré ou encore un document manquant à votre banquier, qui pourrait valoir un prélèvement important.

*Il peut par exemple envoyer un SMS en se présentant comme un livreur ou encore un mail utilisant la charte graphique d’une société d’assurance.

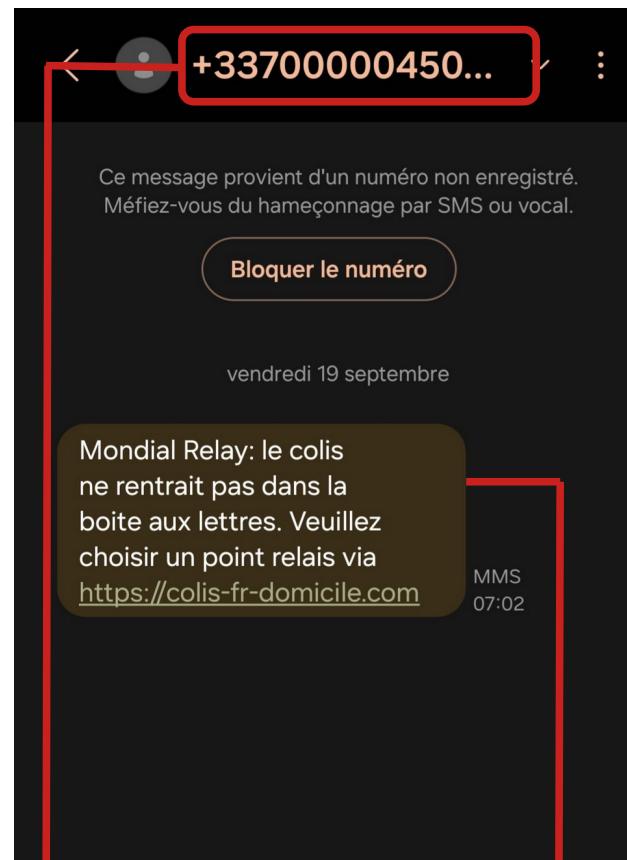
DANS UN SECOND TEMPS

Si la victime se laisse piéger et répond au premier message, l’escroc en profite pour solliciter très rapidement l’envoi de divers documents ou informations :

- Numéro et code de carte bleue
- Photocopie de carte d’identité
- Justificatif de domicile
- Copie de chèque
- ...

POUR EN FINIR...

Une fois ces documents obtenus, il peut enfin procéder à des paiements frauduleux, éditer de faux documents d’identité, revendre les informations personnelles de ses victimes à d’autres escrocs...



Exemple de message de Phishing

Numéro de téléphone caractéristique

Message d’accroche créant un stress avec lien frauduleux

COMMENT S'EN PRÉMUNIR ?

Comme vous l'aurez compris, les escrocs utilisent la crédulité de leurs victimes. Aussi, il existe quelques réflexes simples à adopter pour éviter les escroqueries en tous genres.

1 - Sécuriser son ordinateur avec un logiciel de sécurité antivirus, utile pour bloquer toute tentative d'envoi de virus par mail.

2 - Vérifier l'adresse mail ou le numéro de téléphone utilisé pour vous contacter. Bien souvent lorsqu'il s'agit d'une arnaque, l'adresse mail ne correspond pas à l'administration imitée. Elle peut comporter des fautes et même être une simple adresse « Gmail ».

3 – Éviter d'ouvrir tout lien envoyé par un mail dès lors que vous n'êtes pas certain(e) de son origine

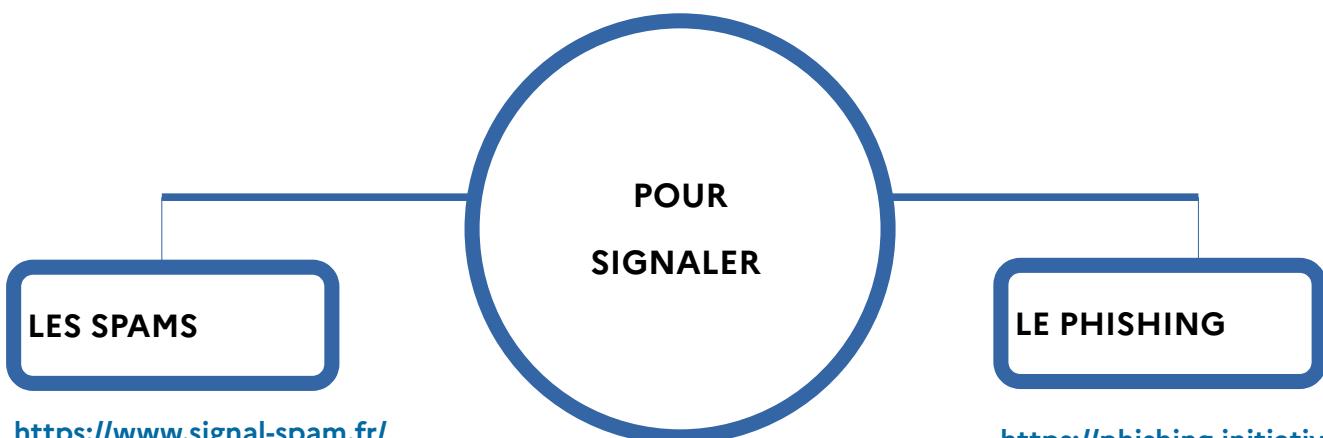
4 – Se rappeler : Aucun organisme bancaire ou d'assurance ne demande jamais la transmission de documents par mail. Toute demande effectuée par ces organismes doit passer systématiquement par votre espace personnel en ligne ou faire l'objet d'un rendez-vous physique.

AUTRE PHÉNOMÈNE : LE SPAM

Le « spamming » est le fait de diffuser en grande quantité à de grandes listes de prospects des mails promotionnels. Ce procédé est utilisé par toutes sortes d'entreprises pour commercialiser leurs produits ou services au plus grand nombre de personnes.

Le problème est le suivant : l'afflux permanent de mails promotionnels crée une accoutumance à la réception de courriels et diminue le niveau de méfiance des consommateurs, les rendant plus vulnérables aux tentatives de phishing.

Pour limiter le spam ou masquer les mails d'émetteurs identifiés comme « spammeurs », les messageries électroniques sont en général équipés d'un filtre dédié. N'hésitez pas à l'utiliser ! Vous pouvez aussi classer vous même des adresses mail comme « spam » afin de les faire filtrer automatiquement.



<https://www.signal-spam.fr/>

Une équipe d'experts en cybersécurité associés à la C.N.I.L traite les signalements. Ils œuvrent pour la protection des consommateurs et traquent les pratiques commerciales illégales.

<https://phishing-initiative.eu/contrib/>

Pour recopier un lien potentiellement frauduleux et savoir s'il s'agit d'un phishing

Attention à bien recopier le lien et ne pas cliquer dessus

Bon à savoir...



SIMPL'IMMAT : LA PROCÉDURE D'ACHAT VOITURE MODERNISÉE

Sur les routes, nous contrôlons encore trop souvent des conducteurs à bord de véhicules leur appartenant mais n'étant pas immatriculés à leur nom.

Aujourd'hui, le « manque de temps pour ça » n'est plus une excuse :

Avec Simplimmat, l'acheteur et le vendeur réalisent leur déclaration de cession de véhicule ensemble en ligne le jour de la vente.

- ✗ PAS BESOIN DE CERFA
- ✓ 100 % DÉMATÉRIALISÉ
- ✓ SÉCURISÉ
- ✓ RÉCEPTION DE LA CARTE GRISE SOUS 7 À 8 JOURS



LE CANCER DU SEIN EN CHIFFRES

80 % des cancers du sein sont déclarés après 50 ans.

1 femme sur 8 développe un cancer du sein au cours de sa vie

1 % des cas de cancer du sein concerne un homme

10 000 cancers détectés chaque année grâce aux dépistages

Attention tout de même...

Circulation sans certificat au nom du nouveau propriétaire

Ou

Circulation sans certificat d'immatriculation :

=

135€ d'amende / immobilisation du véhicule



EN OCTOBRE ON SE MOBILISE POUR : « OCTOBRE ROSE »



Pour la 32ème année consécutive, la ligue contre le cancer vous propose de vous mobiliser pendant un mois au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Vente de rubans roses, courses caritatives ou campagnes de sensibilisation vont fleurir et on l'espère, faire avancer la recherche.

Mesdames, pour votre santé, pensez à vous rapprocher de votre médecin ou sage femme pour vous faire dépister !

En Octobre, attention ...

AU CHANGEMENT D'HEURE !

Le dimanche 26 Octobre, nous changeons d'heure pour adopter l'heure d'hiver !

Nous reculerons nos aiguilles d'une heure à partir de 3 heures du matin.

Une bonne nouvelle pour les dormeurs qui gagneront une heure de sommeil, mais aussi malheureusement pour les cambrioleurs...



VOUS CHANGEZ D'HEURE, LES CAMBRIOLEURS AUSSI :

Le raccourcissement des journées entraîne tous les ans une hausse du nombre de cambriolages.

Quelques bons réflexes peuvent les éviter :

- 💡 Penser à fermer les portes et volets situés à l'arrière des habitations.
- 💡 Activer les éclairages de façade et programmer des lumières dans une ou plusieurs pièces (avec un minuteur cyclique par exemple).
- 💡 Être attentif aux mouvements inhabituels dans le voisinage.
- 💡 Alerter **immédiatement** la gendarmerie au 17 à **tout moment** de la présence de personnes faisant des repérages en pensant à relever un maximum d'éléments d'identification

A LA TOUSSAINT, MÉFIANCE DANS LES CIMETIÈRES

Pendant la Toussaint, nous constatons chaque année une recrudescence de vols à la roulotte, aux abords des cimetières notamment.

Pour éviter tout préjudice de la sorte, quelques gestes simples suffisent :

- 💡 Éviter d'emporter des objets de valeur.
- 💡 Stationner en zone éclairée de préférence
- 💡 Penser à verrouiller systématiquement son véhicule en sortant.
- 💡 Retirer tout objet visible de l'habitacle (sac à main, téléphone, veste, portefeuille...)

ET AUX VOLS À LA ROULOTTE !

Comme les maisons, les voitures sont plus exposées une fois la nuit tombée. Les voleurs cherchent à vous prendre de l'essence, ou les objets de valeurs présents dans le véhicule.

Bien évidemment, en cas de vol ou de comportement suspect, il convient d'appeler immédiatement le 17.



INFOS PRATIQUES

Permanences de la Brigade Mobile

- Lundi** : SAINT-GEORGES D'ESPERANCHE
- Mardi** : COUR ET BUIS
- Mercredi** : CHUZELLES
- Jeudi** : SEPTEME / OYTIER SAINT-OBLAS
- Vendredi** : ESTRABLIN
- Samedi** : SALAISE SUR SANNE

Retrouvez nous dans vos Mairies ou pour Salaise sur Sanne, en patrouille pédestre dans les centres commerciaux.

Il peut nous arriver d'être absents, en cas d'imprévu de service... Pensez à consulter notre fil panneau pocket pour vous tenir informés.



Retrouvez nos actualités sur notre fil Panneau Pocket :
« Gendarmerie Nationale – Brigade Mobile du Couloir Rhodanien »



Pour plus de renseignements concernant les problématiques que vous rencontrez au quotidien, la Gendarmerie met à votre disposition l'application "Ma sécurité", téléchargeable sur Android Play Store ou Apple Store, ou via le QR Code ci-dessus.